

PROCES VERBAL
De la 30^{ème} réunion du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE
19 juillet 2017

PRESENTS : Raphaël Perrin, Jean-Jacques Baroni, Nadia Lahu, Alain Mouret, Jean-Louis David, Jean-Daniel Maire, Jean-François Demarchi, Eliane Grenard, Alexandre Stéphan.

EXCUSES : Daniel Monneret donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Isabelle Heurtier donne pouvoir à Nadia Lahu, Pierre Gresset donne pouvoir à Raphaël Perrin, Philippe Passot donne pouvoir à Alexandre Stéphan

ABSENT : Jean-Louis Millet.

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 juillet 2017, datée du 12 juillet 2017 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin ouvre la séance à 18h00, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-Daniel Maire se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le président soumet à l'examen des membres présents le compte rendu de la réunion de bureau du 5 juillet 2017. Jean-Daniel Maire relève une erreur concernant le prénom du technicien SPANC au point 14.2. il convient de remplacer Valérie Legrand par Virginie Legrand. Ainsi corrigé, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Communications officielles

3. Administration générale

4. Personnel

5. Finances

5.1. Espace nordique Jurassien : demande de subventions

Le Département du Jura apporte une aide au fonctionnement de sites nordiques et à l'entretien de la G.T.J. par une subvention aux associations et aux collectivités territoriales.

Ainsi, il est proposé de solliciter le département du Jura pour une subvention pour le fonctionnement du secteur nordique à hauteur de 2 795 € et une subvention pour l'entretien de la G.T.J. à hauteur de 4 693 € pour la saison d'hiver 2017-2018.

Cette subvention transite par Jura Nordique.

Jura Nordique nous communiquera la subvention allouée à notre Communauté de Communes. Ainsi, le bureau autorise à l'unanimité le président à solliciter le département du Jura quant à la présente aide. Le président rappelle que le montant perçu en 2016 a été de seulement 2 118,00 € TTC et que le montant risque d'être le même cette année. Le bureau fait part de son inquiétude n'étant pas sûr de pouvoir continuer à entretenir les pistes de la GTJ dans ces conditions.

6. Economie

6.1. Lotissement « Planchamps » Lavans les Saint-Claude : vente de parcelle

Seule une parcelle de 4000 m² a été vendue à ce jour dans cette zone d'activités qui en compte au total 26.161 m².

M. Karim TBATOU est très intéressé par l'acquisition d'une parcelle de 3000 m² qui est déjà bornée afin d'y construire un garage automobile.

Il est rappelé que le bureau du conseil communautaire dans sa séance du 02/09/2015 a harmonisé les tarifs des parcelles des zones d'activités de la communauté de communes et a fixé le prix de vente à 6,00 le m² (hors TVA sur la marge).

Le bureau donne son accord à la vente au profit de M. Karim TBATOU de la parcelle n° 248 de la section AV d'une superficie de 3.000 m² moyennant le prix de 21.600,00 € TVA sur la marge incluse précisant toutefois que l'acte notarié devra bien préciser que ce terrain ne doit pas servir à entreposer des véhicules mais bien pour réaliser le projet de garage et showroom automobile tel que décrit dans son projet et rappelle l'obligation d'achever la construction sous deux ans. Philippe Passot a donné l'instruction à Alexandre Stéphan détenteur du pouvoir de voter en son nom contre cette vente. (Résultat du vote : 11 pour, 1 contre, 1 abstention)

7. Aménagement du territoire / Logement / Habitat / ADS.

7.1. Maison de Santé de Saint-Claude : Mission SEMCODA – Volet 2

Lors du conseil communautaire du 7 décembre 2016 il avait été décidé de retenir l'offre de la SEMCODA pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la phase études préliminaires comprenant l'assistance lors de la passation du concours de maîtrise d'œuvre. Cette phase arrive à sa fin, le lauréat du concours étant désigné.

La proposition de la SEMCODA pour la phase études architecturales + consultation des entreprises estimée à 18 demi-journées est de 6 899,00 € HT soit 8 278,80 € TTC.

Le bureau valide à l'unanimité la commande de la phase études architecturales + consultation des entreprises pour un montant de 6 899,00 € HT soit 8 278,80 € TTC et autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

7. Environnement / SPANC

8.1. Fermes ouvertes : Appel à manifestation d'intérêt PNR – programme LEADER

Nadia Lahu présente l'**appel à manifestation d'intérêt** lancé par le PNR sur les circuits alimentaires de proximité afin :

- D'identifier les projets valorisant les produits locaux
- D'alimenter une stratégie alimentaire sur le territoire du PNR

Le PNR propose, à travers cet AMI, **un accompagnement et une mise en réseau** des différents porteurs de projets identifiés sur cette thématique.

La CCHJSC souhaite organiser en 2018 une nouvelle édition de la journée « **Fermes Ouvertes** » (précédentes éditions : 2013, 2014 et 2016) et **bénéficiaire de l'accompagnement du PNR** pour l'élargissement de cette manifestation.

Les objectifs de cet évènement sont :

- Faire connaître l'origine des aliments produits sur notre territoire
- Montrer la diversité et les spécificités des activités et productions agricoles dans le Haut-Jura
- Promouvoir et développer les circuits courts
- Valoriser le métier d'agriculteur
- Faire découvrir les exploitations du Haut-Jura

Ce projet s'inscrit dans la démarche « **Territoire à Energie Positive** » menée sur le territoire de la Communauté de Communes dans l'objectif de réduire les consommations énergétiques du territoire.

L'évènement « Fermes Ouvertes » pourra permettre d'informer et de sensibiliser les visiteurs sur les liens entre le climat, l'agriculture et les pratiques alimentaires.

Cette manifestation sera également l'occasion de communiquer sur la démarche « Territoire à Energie Positive » auprès des agriculteurs et de les mobiliser pour participer à la mise en œuvre d'actions futures.

Les membres du bureau approuvent à l'unanimité notre candidature à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le parc et autorisent le Président à engager les présentes démarches.

8. Patrimoine / Bâtiments

9.1 Immeuble Colin 2 rue de Bonneville : fixation du prix de location

Les locaux loués précédemment à Poinfore, sis au 2 Rue Bonneville (copropriété) sont vacants.

Préalablement à la communication pour la mise en location, il convient de définir le prix de location au m².

Poinfore s'acquittait d'un montant de loyer de 9.45 € TTC le m².

Mission Locale, locataire dans le même immeuble paie 7 € TTC le m².

Pour information :

Superficie : 88 m²

Accueil : 19 m² – 2 salles de 19 et 21 m² - - 1 salle informatique de 11 m² – 2 bureaux de 9 m² sanitaires, ascenseur.

Le bureau décide à l'unanimité d'harmoniser les tarifs de location et fixe le loyer à 7 € TTC au m² ce qui porte le montant global pour le local à 616,00 € TTC mensuel.

9.2. Bâtiment rue Carnot : attribution marché de maîtrise d'œuvre

Le bureau du 13 avril 2016 a approuvé le plan de financement pour la mise en œuvre d'une isolation thermique du bâtiment (façade et toiture) et la mise aux normes en matière d'accessibilité. Il nous appartient désormais de trouver un maître d'œuvre pouvant avancer le projet et finaliser un avant-projet sommaire. Le cabinet Bissieux avait été missionné lors du bureau du 19 avril 2017, toutefois en raison de problèmes médicaux, ce dernier ne peut assurer sa mission et a souhaité résilier son marché de maîtrise d'œuvre. Une nouvelle consultation a donc été faite. Il est précisé que le montant estimé des travaux inclut deux volets (le TEPCV et la rénovation des locaux pour les associations).

Deux offres ont été rendues. Le Cabinet Roux propose une mission de maîtrise d'œuvre complète à un taux d'honoraire de 8.5% du montant des travaux estimatifs (500 000 €) décomposés comme suit :

Élément de mission	% de l'élément de mission	Montant HT en €
DIAG - Etat des lieux	5%	2 125.00
APS - Avant-projet sommaire	9%	3 825.00
APD - Avant-projet définitif	14%	5 950.00
PRO - Projet	17%	7 225.00
DCE - Dossier de consultation des entreprises	6%	2 550.00
ACT - Assistance contrats de travaux	7%	2 975.00
DET - Direction de l'exécution des travaux	36%	15 300.00
AOR - Assistance opérations de réception	6%	2 550.00
Total	100%	42 500.00

Le deuxième candidat proposait quant à lui un taux d'honoraire de 10.20%.

Le contrat est établi à un prix provisoire et sera ajusté en fonction du montant réel des travaux. Ne sont pas compris les études techniques (thermique, électricité, bureau de contrôle, SPS et diagnostic amiante).

A l'unanimité le bureau attribue le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet Roux pour un montant de 42 500 € HT soit 51 000 € TTC et autorise le président à signer tout document relatif à cette opération.

9. Tourisme

9.1. Activités nordiques : tarifs saison 2017/2018

Comme chaque année, il y a lieu de fixer le prix des redevances de ski nordique.

Il est rappelé que la politique tarifaire des activités nordiques est encadrée par l'Espace Nordique Jurassien.

La communauté de communes fixe quant à elle les tarifs des pass nordiques, des pass séance raquettes, des pass multi activités et des pass chiens de traîneaux sur l'ensemble du secteur Hautes-Combes.

Les membres du bureau fixent les tarifs pour le domaine nordique des hautes combes comme suit :

PASS SAISON secteur Hautes-Combes Toutes activités nordiques confondues hors traîneaux. Secteur Hautes-Combes, Forêt du Massacre, Darbella, Combe du Lac, Belleydoux et Giron			
DATES : du vendredi 15/09/2017 au mercredi 15/11/2017			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
Pass saison jeune	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans révolus et carte avantages jeune	23 €
Pass saison adulte	Vendu aux adultes, à l'unité	16 ans et +	62 €

DATES : du jeudi 16/11/2017 au 22/12/2017			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
Pass saison jeune	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans révolus et carte avantages jeune	25 €
Pass saison adulte	Vendu aux adultes, à l'unité	A partir de 16 ans	66 €
A partir du 23/12/2017			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
Pass saison jeune	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans révolus et carte avantages jeune	27 €
Pass saison adulte	Vendu aux adultes, à l'unité	A partir de 16 ans	72 €
Quelle que soit la période, Pass offert à partir de la 4ème personne pour une famille comprenant au moins un parent, pass offert exclusivement aux jeunes de moins de 16 ans dans la limite de 3 gratuités.			
TRIBU SAISON Pour 10 PASS achetés de la même catégorie, un Pass Gratuit. Si Pass Adultes et enfants mélangés, la gratuité s'appliquera exclusivement aux jeunes de moins de 16 ans De 6 à 15 ans révolus et carte avantage jeunes. Application des tarifs en vigueur au moment de la vente.			
Option BALADASKI SAISON JEUNE	Vendu aux jeunes, à l'unité en complément d'un pass saison	De 6 à 15 ans révolus et carte avantage jeunes	8,00 €
Option BALADASKI SAISON ADULTE	Vendu aux adultes, à l'unité en complément d'un pass saison	À partir de 16 ans	10,00 €
PASS séance Hautes Combes Toutes activités nordiques confondues hors traîneaux. Secteur Hautes-Combes, Forêt du Massacre, Darbella, Combe du Lac, Belleydoux et Giron			
DATES : TOUTE LA SAISON			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
Pass 1 jour	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	8 €
Pass 1 jour jeune	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans et titulaire carte avantages jeune	5 €
Pass 2 jours	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	15 €
Pass 2 jours jeunes	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans et titulaire carte avantages jeune	9 €
Pass 7 jours consécutifs adultes	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	40 €
Pass 7 jours consécutifs jeunes	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans et carte avantages jeune	25 €

Pass séance groupes	Dans le cadre d'une activité scolaire, colonie ou classe de neige	Jeunes et encadrants	1,80 €
Pass offert à partir de la 4ème personne pour une famille comprenant au moins un parent, pass offert exclusivement aux jeunes de moins de 16 ans dans la limite de 3 gratuités (valable pour les pass 1 jour, 2 jours et 7 jours).			
PASS Balade Raquette Hautes Combes Itinéraires piétons/raquettes. Secteur Hautes-Combes, Forêt du Massacre, Darbella, Combe du Lac, Belleydoux et Giron			
DATES : TOUTE LA SAISON			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
Pass saison adulte	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	Néant
Pass saison jeune	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans et titulaire carte avantages jeune	20 €
Pass hebdo adulte	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	Néant
Pass hebdo jeunes	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans et titulaire carte avantages jeune	9,50 €
Pass séance adulte	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	3,50 €
Pass séance jeune	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans carte jeune	2,00 €
PASS multi activité Hautes Combes Nordique, raquettes, ski alpin, site nordique des hautes combes et télési de La Pesse, les Moussières et Lajoux			
DATES : TOUTE LA SAISON			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
Pass multi adulte	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	85 €
Pass multi jeune	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans et titulaire carte avantages jeune	65 €
PASS chiens de traîneaux Hautes-Combes			
DATES : TOUTE LA SAISON			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
Pass chien amateur 1 jour			15.50 €
Pass chien amateur 2 jours consécutifs			27 €
Pass chien amateur 7 jours consécutifs			77 €

Saison amateur		<i>Sans objet</i>	185 €
Pass professionnel journée	Baptêmes et initiation à la conduite d'attelage		52 €
Pass professionnel saison baptêmes	Baptêmes clients à bord du traineau		350 €
Pass professionnel saison initiation et baptêmes	Baptêmes et initiation à la conduite d'attelage		700 €

Les décisions de l'assemblée générale de l'Espace Nordique Jurassien du 23 juin 2017, sur la politique tarifaire des activités nordiques 2017/2018 seront les suivants :

PASS SAISON NATIONAL			
Toutes activités nordiques confondues hors traineaux. Tous les sites nordiques adhérents à Nordic France. Toute la saison.			
DATES : du vendredi 15/09/2017 au mercredi 15/11/2017			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
NORDIC PASS ADULTE PROMO	Valable sur les sites adhérents à Nordic France et en Suisse Romande	À partir de 17 ans	175 €
NORDIC PASS JEUNE PROMO		De 6 à 16 ans révolus	57 €
DATES : à partir du jeudi 16/11/2017			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
NORDIC PASS ADULTE	Valable sur les sites adhérents à Nordic France et en Suisse Romande	À partir de 17 ans	200 €
NORDIC PASS JEUNE		De 6 à 16 ans révolus	65 €
PASS SAISON MONTAGNES DU JURA			
Toutes activités nordiques confondues hors traineaux. Tous sites nordiques des Montagnes du Jura et Suisse Romande. Toute la saison.			
DATES : du vendredi 15/09/2017 au mercredi 15/11/2017			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
PASS SAISON JEUNE PROMO MDJ	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans révolus	38 €
PASS SAISON ADULTES PROMO 1 MDJ	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	90 €
PASS SAISON PROMO FAMILLE MDJ	Pass offert à partir de la 4e personne pour une famille comprenant au moins un parent. Pass offert exclusivement aux jeunes de moins de 16 ans dans la limite de 3 gratuités.	Adultes : parents et jeunes à partir de 16 ans Jeunes : de 6 à 15 ans révolus	Application des tarifs en vigueur au moment de la vente.
DATES : du jeudi 16/11/2017 au vendredi 22/12/2017			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
PASS SAISON JEUNE PLEIN TARIF MDJ	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans révolus	43 €
PASS SAISON PROMO 2 MDJ	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	100 €

PASS SAISON MDJ PROMO FAMILLE	Pass offert à partir de la 4e personne pour une famille comprenant au moins un parent. Pass offert exclusivement aux jeunes de moins de 16 ans dans la limite de 3 gratuités.	Adultes : parents et jeunes à partir de 16 ans Jeunes : de 6 à 15 ans révolus	Application des tarifs en vigueur au moment de la vente.
DATES : à partir du samedi 23/12/2017			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
PASS SAISON MDJ JEUNE PLEIN TARIF	Vendu aux jeunes, à l'unité	De 6 à 15 ans révolus	43 €
PASS SAISON MDJ PLEIN TARIF	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	110 €
PASS SAISON MDJ PROMO FAMILLE	Pass offert à partir de la 4e personne pour une famille comprenant au moins un parent. Pass offert exclusivement aux jeunes de moins de 16 ans dans la limite de 3 gratuités.	Adultes : parents et jeunes à partir de 16 ans Jeunes : de 6 à 15 ans révolus	Application des tarifs en vigueur au moment de la vente.
PASS HEBDO MONTAGNES DU JURA Toutes activités nordiques confondues hors traineaux. Tous sites nordiques des Montagnes du Jura et Suisse Romande. 7 jours consécutifs à partir de la date d'achat.			
DATES : TOUTE LA SAISON			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
PASS HEBDO MDJ ADULTE	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	43 €
PASS HEBDO MDJ JEUNE	Vendu aux jeunes à l'unité	De 6 à 15 ans révolus	29 €
PASS HEBDO MDJ PROMO FAMILLE	Pass offert à partir de la 4e personne pour une famille comprenant au moins un parent. Pass offert exclusivement aux jeunes de moins de 16 ans dans la limite de 3 gratuités.	Adultes : parents et jeunes à partir de 16 ans Jeunes : de 6 à 15 ans révolus	Variable en fonction de la composition de la famille.
PASS BALADE MONTAGNES DU JURA Itinéraires piétons/raquette. Tous sites nordiques des Montagnes du Jura et Suisse Romande.			
DATES : TOUTE LA SAISON			
PASS	CONDITIONS	ÂGES	TARIF
PASS SAISON MDJ BALADE ADULTE	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	40 €
PASS HEBDO MDJ BALADE ADULTE	Vendu aux adultes, à l'unité	À partir de 16 ans	20 €

Les membres du bureau valident à l'unanimité ces tarifs, acte qu'une convention sera établie avec ENJ pour les rétrocessions financières et autorisent le président à signer cette convention ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

10. Sports

10.1. Gymnase du Plateau : convention d'utilisation

La convention a pour objet de fixer les conditions de la mise à disposition par la Communauté de communes au Collège du Plateau, des équipements du centre sportif du Plateau dont la collectivité est propriétaire.

Le département participe à la prise en charge des dépenses d'eau, d'électricité et de chauffage au prorata du temps réel d'utilisation par le collège.

Les membres du bureau souhaitent que la convention soit revue. Ce point est donc ajourné et sera réétudié ultérieurement.

11. Culture

11.1. Médiathèque : braderies de Coteaux du Lizon et Septmoncel - Les Molunes

La médiathèque communautaire propose chaque année à la vente les ouvrages retirés de ses collections (pilon), les dons non intégrés aux fonds...

En 2017, deux braderies de livres seront organisées

- Samedi 9 septembre de 8h30 à 14h à Coteaux du Lizon, sur le parvis de la médiathèque
- Samedi 30 septembre de 9h à 13h à Septmoncel – Les Molunes, devant la médiathèque

Il sera procédé à la vente

- de 4500 documents à Coteaux du Lizon, dont 469 ont été retirés des collections en 2016/2017
- de 783 documents à Septmoncel – Les Molunes, retirés des collections de Saint-Claude à l'occasion du déménagement de la médiathèque

Le prix de vente est fixé depuis plusieurs années à 0,50 euro le volume, quel que soit le document imprimé pour adultes ou pour enfants (documentaires, bande dessinées, romans, romans policiers, revues) et 0,50 euros le lot de 10 boîtiers plastique « cristal ». Le bureau propose d'augmenter le prix et de passer à 1 €.

La perception des produits des ventes se fera en espèces ou en chèques par les régies de recettes des médiathèques de Coteaux du Lizon et Septmoncel – Les Molunes.

A l'issue des braderies, les ouvrages invendus peuvent être, selon leur état, les espaces disponibles dans les réserves

- éliminés en déchetterie
- stockés jusqu'à l'organisation d'une prochaine braderie
- donnés à une association caritative ou culturelle
- mis à disposition de bibliothèques libres (piscine, salle des Dolines, Festivals de rue...)

Le bureau valide l'organisation des braderies des médiathèques de Coteaux du Lizon et de Septmoncel – Les Molunes et fixe le prix de vente des documents à 1,00 €. (résultat du vote : 12 pour fixer le prix à 1 € et 1 pour maintenir le prix à 0.50€).

12. Communication

13. Questions diverses et informations

Nadia Lahu propose que les bureaux communautaires aient lieu à tour de rôle dans les différentes structures de la communauté de communes et qu'un agent de la structure qui accueille le bureau présente son service. Ainsi les membres du bureau auraient une vision d'ensemble de la communauté de communes. Les membres du bureau approuvent cette proposition.

Jean-Louis David demande si une inauguration de la maison de santé de Coteaux du Lizon est prévue. Le président répond qu'elle est à programmer sur le mois de septembre ou d'octobre.

Nadia Lahu alerte le président sur des intrusions répétées la nuit à la piscine. Le président indique à Nadia Lahu que la gendarmerie est sensibilisée à cela et rappelle qu'il est interdit d'y pénétrer la nuit et que cela constitue une infraction. Plusieurs dépôts de plainte ont été faits car en parallèle nous subissons des dégradations de matériel (tables, chaises...).

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 19h15.

Raphaël Perrin
Président



Jean-Daniel Maire
Secrétaire



Fait à Saint-Claude, Le 20 juillet 2017

Le présent procès-verbal vaut compte-rendu, et à ce titre sera affiché en mairie de Saint-Claude et adressé aux communes membres pour affichage.